



Nous demandons que Colruyt révisé sa politique d'achat de terres.

## NOUVELLE ETAPE CONTRE LES ACHATS DE TERRES PAR COLRUYT

pratiques durables : élevage à l'herbe, agroforesterie, autonomie fourragère, agriculture de conservation des sols, etc.), la sécurité financière (afin de pouvoir amortir les investissements), la liberté de culture et la liberté de commercialisation. Pour notre syndicat, il est inenvisageable que le partenariat souhaité par Colruyt soit durable s'il n'est pas construit dans le respect de la loi sur le bail à ferme. Nous ne tolérons pas la mise en place de formes d'intégration verticale qui feraient des agriculteurs et agricultrices de faux-indépendants.

**La FUGEA et ses soutiens (Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne) ont été reçus par Colruyt le 20 octobre. Cette réunion fait suite aux différentes actions de sensibilisation auprès des consommateurs menées ces derniers mois face au refus de Colruyt de revoir sa stratégie d'accaparement de terres agricoles.**

Pour rappel, Colruyt a déjà acquis plus de 175 hectares de terres agricoles et pâturages. Lors de la réunion, notre syndicat a rappelé ses craintes et réitéré ses demandes.

Premièrement, nous demandons que Colruyt révisé sa politique d'achat de terres qui participe à la montée actuelle des prix. Contrairement à ce que Colruyt prétend, certains de nos membres ont été victimes de surenchères de Colruyt.

Deuxièmement, nous demandons que Colruyt concède des baux à ferme sur les terres acquises et non pas des contrats précaires. Le bail à ferme garantit en effet plusieurs besoins élémentaires de l'agriculteur : la possibilité de se projeter sur plusieurs années (sans quoi il est impossible d'adopter des

Comme l'a souligné Vincent Delobel (membre du CA) à la réunion : « Il n'y aura pas de paix sociale dans les campagnes sans bail à ferme. Il n'y a pas de place pour la féodalité dans le plan de secteur. Le bail à ferme est notre rempart historique et légal face aux relations de pouvoir déséquilibrées ».

### IL N'Y AURA PAS DE PAIX SOCIALE DANS LES CAMPAGNES SANS BAIL À FERME.

Troisièmement, nous demandons que Colruyt (ou toute société connexe) sorte du statut d'agriculteur d'actif. À l'heure où l'enveloppe de la PAC est revue à la baisse, il est insensé qu'un acteur de la grande distribution perçoive des aides au revenu agricole.

Bien que notre syndicat soit satisfait d'avoir été reçu une première fois, la mobilisation n'est pas terminée notamment sur la question de l'octroi de baux à ferme sur les terres acquises par Colruyt (non négociable pour nous). Dans ce sens, la FUGEA a déjà sollicité une seconde réunion à Colruyt afin de continuer à pousser le groupe à revoir sa stratégie nuisible pour les agriculteurs et agricultrices ainsi que notre souveraineté alimentaire.